

méricourt notre ville

Avril 2018

Le magazine d'information de la Ville de Méricourt
www.mairie-mericourt.fr



TRAVAUX

**Bientôt la future
Epicerie de la Solidarité**



Magazine Méricourt Notre Ville - Avril 2018

Directeur de la publication : Bernard BAUDE, Maire

Rédaction-Photos et Conception graphique : Service Communication

La mairie à votre service

● MAIRIE DE MÉRICOURT Place Jean Jaurès B.P. 9

62680 MERICOURT

Tél. 03 21 69 92 92 – Fax. 03 21 40 08 96

<http://www.mairie-mericourt.fr> - E-mail : contact@mairie-mericourt.fr

Ouverture au public : Du Lundi au Vendredi

de 9H00 à 12H00 et de 13H30 à 18H00

 N° Vert 08000 62680

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

La Municipalité souhaite la Bienvenue à



Fabrice Flavigny,
nouveau Directeur Général de

SCATEL

Electricité - Réseaux - Alarme

Parc Entreprises de la Gohelle

Avenue de Flöha 62680 Méricourt

La Garantie jeunes

C'est un droit ouvert aux jeunes de 16 à moins de 26 ans en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude (NEET).

La Garantie jeunes s'adresse aux jeunes :

- âgés de 16 ans à 25 ans (il faut avoir moins de 26 ans lors de l'entrée dans le dispositif) ;
- qui ne sont ni en emploi, ni étudiants, ni en formation ;
- qui vivent hors du foyer de leurs parents ou au sein de ce foyer sans recevoir de soutien financier de ces derniers ;
- qui sont prêts à s'engager dans un accompagnement intensif.

Quelles modalités d'accompagnement ?

- Un accompagnement intensif à dimension collective ;
- Une priorité aux mises en situation professionnelle selon le principe de « l'emploi d'abord ».

La durée de l'accompagnement en Garantie jeunes par la Mission locale est de 12 mois.

Quel est le montant de l'allocation versée ?

Au 1er avril 2017, le montant maximum de l'allocation versée au titre de la Garantie jeunes est ainsi égal à 480,02 € par mois.

Le bénéfice de cette allocation est accordé au jeune à compter de la signature de son contrat d'engagements et pendant toute la durée de son parcours, en fonction de ses ressources d'activité.

L'allocation est intégralement cumulable avec les ressources d'activité du jeune tant que celles-ci ne dépassent pas un montant mensuel net de 300 €. Au-delà, l'allocation est dégressive et s'annule lorsque le total des ressources d'activité du jeune équivaut à 80 % du montant mensuel brut du SMIC. L'allocation est versée mensuellement et à terme échu.

Renseignements : La Mission Locale

1 bis Place de la République 62680 MÉRICOURT - Tél. 03 21 77 94 58



Mercredi 25 Avril 2018 - 12h

Espace L2

Banque d'Été

Offert par la Municipalité aux Retraités Méricourtois

Entrée sur présentation du coupon d'inscription
Service de navette gratuite

Au menu

- Potage aux Légumes du Soleil
- Croustade d'Ecrevisses Sauce au Chablis
- Canard Confit et petit Jus au Miel et Zestes d'Orange accompagné de son Gratin Lyonnais et son Tian de Légumes
- Assiette aux Trois Fromages et Salade Verte
- Craquant aux Deux Chocolats
- Café

Inscriptions du Mercredi au Mercredi 18 Avril 2018

En Mairie, Service 3ème Age
Tél. 03 21 69 92 92

2H30
domègue
es Aînés



11 Avril

Editorial

La démocratie bafouée

Le gouvernement veut passer en force sur tous les sujets. Ce faisant, il bafoue la démocratie. Les ordonnances sont la partie la plus visible de cette façon de faire en court-circuitant les discussions à l'Assemblée Nationale et transformant les députés en simples enregistreurs des volontés élyséennes. La stratégie du rouleau-compresseur ne s'arrête pas là. Nos gouvernants actuels font mine d'écouter les syndicats et les partenaires sociaux..., mais ne les entendent pas. Ou plus narquois, leur adressent un «cause toujours...» évident.

Il en a été ainsi pour la casse du Code du travail à l'automne dernier. Il en est encore ainsi aujourd'hui pour la réforme de la SNCF et les attaques répétées contre les collectivités locales et leurs Services publics. La démocratie est ainsi dangereusement bafouée.

À Méricourt, nous savons nous mobiliser, justement, pour la défense de ces Services publics. J'en veux pour preuve la belle manifestation de soutien qui a été obtenue pour pouvoir continuer à renouveler sa carte d'identité dans notre mairie.

C'est notre conception de la commune, modeste mais fière, debout, et qui agit pour continuer à faire «Ensemble !». Parce que les Services publics sont au cœur de notre qualité de vie, de notre avenir. Ils méritent que l'on se rassemble toujours plus largement pour les défendre avec force.

Bernard BAUDE
Maire



La santé dans le Il est plus que

On se souviendra toujours de la Catastrophe du 10 Mars 1906

Est-il nécessaire de rappeler que la Catastrophe du 10 Mars 1906 fait partie des plus terribles accidents mortels de l'histoire industrielle ? Faut-il redire encore qu'elle est connue malencontreusement sous le nom de «Catastrophe de Courrières» parce que le puits où s'est produit le coup de grisou assassin appartenait à la Compagnie des mines de Courrières, mais que c'est entre Méricourt et Billy-Montigny qu'autant de vies ont été fauchées ? Quoi qu'il en soit, c'est notre terre qui a tremblé et c'est sur nos terres que, chaque année, l'événement tragique est commémoré.

Ce 10 Mars 2018, 112 ans après, la Nécropole a vibré de nouveau en souvenir des 1 099 victimes. À cette occasion, Bernard Baude, Maire de Méricourt a accueilli M. le Préfet, Fabien Sudry et M. le Sous-Préfet de Lens, Jean-François Raffy, ainsi que de nombreux élus, d'associations et de syndicats. Les nombreux dépôts de gerbes et de recueils se sont enchaînés avant un discours fort de Raymond Frackowiak, secrétaire général de la CGT-FNSS-FSM.



56e anniversaire du cessez-le-feu en Algérie

Jacques LECOINTE, Président local et départemental de la FNACA a donné lecture du manifeste de son association : «Au terme de 10 années d'indicibles et meurtriers combats en Afrique du Nord et de plusieurs centaines de milliers de victimes civiles et militaires... En France, toute une génération sacrifiée...» Et Bernard BAUDE de conclure : «On vous a envoyé faire la guerre. Vous l'avez vécue. Nous, on a notre histoire, mais l'avenir reste à écrire avec une exigence de paix».

C'est un malheureusement connu : le système de santé va mal dans notre région et particulièrement dans l'agglomération de Lens-Liévin. Les élus de la CALL ont réagi dernièrement à ce triste constat en alertant le Président de la République. Et maintenant, que fait-on ?



Un seul chiffre pourrait résumer la situation : la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin (CALL) se place bonne dernière pour son indice de mortalité. Avec 635 décès prématurés, elle atteint un taux de surmortalité de 38 % supérieur à la moyenne nationale. La situation économique et sociale de l'ex-bassin minier, très dégradée comme on le sait, n'explique pas tout. Si un certain fatalisme s'est installé dans la population locale, les pouvoirs publics, et en premier lieu l'État, se sont accommodés de cette situation. Comme s'ils refusaient de voir que notre ré-

bassin minier temps d'agir !



gion, en particulier le bassin minier, avait besoin d'un traitement spécifique.

Un plan de rattrapage sanitaire

Le nouveau pôle hospitalier de la Gohelle à Lens, prévu pour 2020, apporte une première réponse. Un équipement neuf sera le bienvenu et remplacera avantageusement les locaux vétustes de l'actuel centre hospitalier. Pour autant, il ne pourra pas, à lui seul, résoudre le problème tant que ces établissements publics de santé seront soumis à la loi de la rentabilité et de la concurrence avec le privé. De

plus, Bernard BAUDE, Maire de Méricourt, rappelait récemment qu'en France il existe un centre hospitalier universitaire (CHU) pour 1 million d'habitants. Or la grande région Hauts-de-France, avec ses 6 millions d'habitants, n'en compte que 2, Lille et Amiens. Il est grand temps que Lens accueille lui aussi un CHU qui est susceptible d'attirer les spécialistes dont nous avons besoin.

En clair, rien ne changera tant que l'État, au nom de l'égalité de traitement sur l'ensemble du territoire français, ne prévoit pas un véritable plan de rattrapage pour notre territoire.



La silicose, une maladie «oubliée» ?

La silicose, malheureusement trop connue dans notre région, reste peut-être la maladie professionnelle par excellence du XXe siècle et de sa grande période industrielle.

Aujourd'hui encore, seules les maladies liées à l'amiante peuvent soutenir la comparaison. Et évidemment, la silicose n'a pas disparu avec la fermeture des mines.

Nous le savons que trop ici, alors que les anciens mineurs se battent toujours contre cette maladie.

Même si la gestion sanitaire de la silicose a toujours soulevé de nombreux problèmes, notamment en terme de reconnaissance du taux d'invalidité, les progrès médicaux ont vu une amélioration notable. Même si la silicose ne se guérit pas, au moins les anciens mineurs pouvaient espérer dernièrement une vie un peu plus confortable.

Mais voilà que tout est remis en question par des décisions de déremboursement des médicaments. Des anciens mineurs Méricourtois alertent sur le fait qu'ils doivent désormais payer des médicaments autrefois remboursés par notre Sécurité Sociale.

La rentabilité des actes médicaux et le souci de combler le «trou de la Sécu» sont passés par là, faisant fi des solidarités et du respect dû aux anciens mineurs, bien mal récompensés de leur vie au travail par une double peine : être malade et payer pour se soigner.

Des personnalités à Méricourt

Méricourt reste une ville ouverte aux échanges avec les principaux décideurs de la région. Ces derniers jours, M. le Maire a ainsi reçu le Sous-Prefet, M. Jean-François RAFFY, le Président du Conseil Départemental 62, M. Jean-Claude LEROY et le Président de Pas-de-Calais Habitat, M. Jean COTTIGNY. Voici un compte-rendu rapide de ces rencontres importantes pour notre Ville.

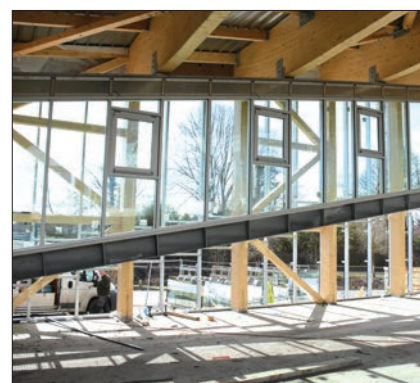
Les services de l'État

M. le Sous-Préfet de Lens a pris le temps nécessaire, et nous l'en remercions, pour visiter en long et en large notre commune. Du centre de formation SNCF à Ladoumègue, en passant par la micro-crèche et La Gare, ou encore le parcours des Rescapés à la nécropole de la Catastrophe du 10 mars 1906, il a pris en compte toutes les particularités de Méricourt. Entre deux visites, les échanges ont porté sur différents dossiers et revendications méricourtoises, notamment sur les renouvellements de cartes d'identité.



Un Département à l'écoute

D'importants dossiers attendaient le Président du Conseil Départemental. Le restaurant municipal et le nouveau centre social bien sûr, mais aussi les travaux à Ladoumègue ou encore l'aménagement du CD 40. Il faut dire que le Département participe financièrement à tous ces projets qui améliorent notre quotidien à Méricourt.



Des logements et des rénovations... vite !

Lors de cette rencontre, il a été surtout question de rénovations de l'habitat. Il faut dire que les Méricourtois habitant les collectifs Picasso et Neruda, rue Camille Desmoulins, s'impatientent ! Le début des travaux, ceux d'isolation thermique entre autre, sont prévus au deuxième semestre 2018. Entre temps, M. COTTIGNY s'engage à rencontrer les locataires prochainement.





Découvrir les nouveaux métiers du bâtiment

L'accompagnement des parcours des jeunes vers les métiers de demain était au cœur de la semaine nationale des Missions Locales. Pour l'occasion, des jeunes et moins jeunes, inscrits sur les antennes de la CALL Lens/Liévin, ont visité le chantier des futurs restaurant municipal et centre social d'éducation populaire qui pousse au cœur de l'écoquartier du 4/5 Sud.

Parce que les métiers du bâtiment ne sont plus ce qu'ils étaient et pour briser certaines idées reçues à leurs sujets, cette visite guidée par l'architecte, Jérôme Houyez, aura permis de découvrir ces professions qui ne cessent d'évoluer. Un chantier qui regroupe une palette de métiers différents à la pointe des nouvelles technologies qui demandent des compétences bien spécifiques, mais aussi des savoir-faire adaptés aux normes environnementales.

«Le but, c'est de susciter des vocations et de faire découvrir les métiers du bâtiment, notamment liés à tout ce qui concerne l'éco-construction où il y a des besoins importants en main d'œuvre» explique David Saussez, conseiller emploi à la mission locale de Lens/Liévin, secteur bâtiment et travaux publics. «Les conseillers de la mission locale ont évoqué ces métiers avec les personnes en recherche d'emploi, de formation ou de réinsertion. On veut leur faire découvrir que



les métiers du bâtiment ont évolué. Les travaux ne sont plus aussi pénibles qu'avant, ce ne sont plus les métiers sales que l'on a connus dans le temps».

«Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus vers des métiers qui demandent de la technicité. On va demander aux gens de réfléchir par rapport aux gestes qu'ils font et de l'impact que cela va avoir ensuite. Nous ne sommes plus sur des métiers seulement d'exécution pure» ajoute Pauline Desfossez, chargée de mission au sein de la maison de l'emploi de Lens/Liévin/Hénin/Carvin.

Le travail est axé sur la gestion prévisionnelle des emplois et compétences sur le secteur du bâtiment et des tra-

vaux publics, «ce qui veut dire qu'on essaie de prévoir les métiers de demain dans le bâtiment, ce qu'ils vont devenir et la main d'œuvre qui va être nécessaire».

Des visites de chantiers sont régulièrement organisées et certaines personnes sont revues par la mission locale pour ensuite travailler le projet professionnel et se former à ces nouveaux métiers.

«Cela nous permet après, de les orienter vers des contrats d'apprentissage ou des contrats de professionnalisation» termine David Saussez.

Pour le logement, Méricourt s'engage !



Selon la fondation Abbé Pierre, 8 français sur 10 estiment qu'il est difficile de se loger. Or, avoir un chez soi est une condition nécessaire pour participer à la vie en société.

Les décisions gouvernementales récentes inquiètent. Il y a d'abord cette baisse des APL (Allocation Pour le Logement) de 5 euros. Un coup dur pour les familles, mais aussi pour les bailleurs sociaux qui verront leur budget diminuer de 2 milliards par an. Conséquences : 900 logements qui ne pourront pas être construits, 3000 pas rénovés et 7000 pas entretenus. Peut-on tolérer cela dans le bassin minier ? Les mineurs n'ont-ils pas assez oeuvrés pour que la Nation soit solidaire à leur égard ? Beaucoup de lo-

gements des mines sont aujourd'hui insalubres, indignes voire en attente de lourdes rénovations alors que la demande de logements est en constante augmentation.

Faut-il faire reposer nos espoirs sur l'annonce faite par l'ancien gouvernement dans le cadre de l'«engagement pour le renouveau du bassin minier», signé il y a un an ? Les 100 000 millions d'euros pour rénover les 23 000 logements du territoire sont-ils confirmés ? Rien n'est sûr puisque les promesses financières de l'État ne sont pas inscrites dans la Loi de Finances 2018 ! Il y a pourtant urgence...

Méricourt a construit près de 600 logements depuis 1999 et ne compte pas s'arrêter là. Avoir un toit est un droit fondamental que nous entendons bien faire respecter même si la

bataille s'avère compliquée !

Un combat permanent : la réhabilitation des cités minières

L'écoquartier comprendra à terme environ 300 logements performants d'un point de vue énergétique. Mais il n'est pas question de concentrer nos efforts uniquement sur cette opération. On ne peut pas accepter d'être exemplaires sur ce site et tolérer les logements « passoires », bien souvent humides et énergivores sur le reste de la ville. Le logement social est particulièrement concerné. Cette exigence, nous n'avons de cesse de la rappeler aux bailleurs, propriétaires de 2500 logements sur la ville.

Forte de cette ambition, la commune a été choisie comme site pilote par la



Pour aller encore plus loin, la ville recherche des innovations pour habiter autrement et adapter les logements aux nouveaux besoins. Projet d'habitat contributif avec Pas-de-Calais Habitat, projet d'habitat participatif (cf encart) ou bien l'étude sur l'habitat seniors (cf encart) en sont quelques exemples.

Un logement durable, un logement pas cher, un logement adapté... un logement d'abord !

SIA pour la réhabilitation de 118 logements sur le quartier du Maroc. Les travaux de rénovation sont prévus au premier semestre 2019. Cependant, même si la ville voit d'un bon oeil l'amélioration des conditions de vie des Méricourtois, elle reste en constante vigilance sur le respect de l'intérêt des locataires (accompagnement des personnes dans leur déménagement, déroulé des travaux, loyers...). En parallèle, la SIA continue de travailler avec les habitants sur l'aménagement du parc de la Croisette et sur la mise en place d'un comité d'habitants.

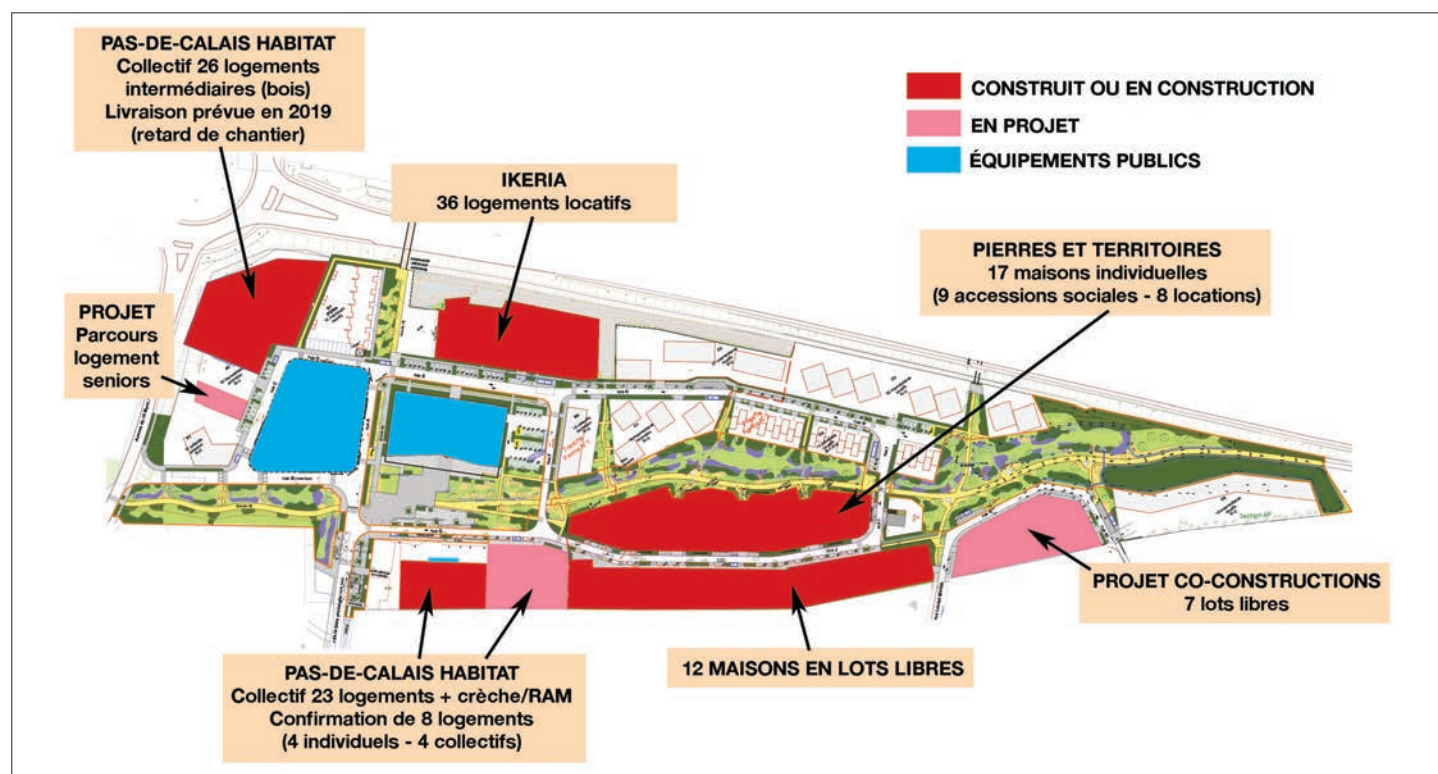
Des projets de construction en faveur d'un logement pour tous

Pour faire face à la demande croissante en logements la ville continue de s'engager dans des projets de constructions comme :

- plusieurs programmes sur l'écoquartier pour améliorer la mobilité et les parcours résidentiels (plan ci-dessous)
- en chantier cette année : 31 logements avec Maisons et Cités, face à l'EHPAD.
- en prévision : 26 logements Pas-de-Calais Habitat à la place des immeubles abattus à Camille Desmoulins (au plus tard 2020).



Intervention de l'agence Okoni, missionnée par la SIA, pour l'aménagement du parc de la Croisette



Une attention particulière pour nos seniors...

Qui sont nos seniors ? Que font-ils ? Où vivent-ils ? Quelles sont leurs attentes ?

C'est la mission confiée par la ville à Louis DELAHAYE, un étudiant en DUT gestion urbaine et sociale.

Attaché au service Projet de Ville-Territoires pendant 4 mois, ce stagiaire va plancher sur le sujet «habiter et vieillir autrement : recherche d'innovations sociales et urbaines à Méricourt».



Si pour vous, choisir ses voisins est plus important que choisir sa maison : **lancez-vous dans le projet d'habitat participatif !**

Sur l'Ecoquartier, 7 parcelles en lots libres sont dédiés à un projet de co-construction, appelé aussi habitat participatif. Le concept est simple : plutôt que de découvrir vos voisins à l'achèvement de la construction de votre maison, on vous propose une expérience unique : discuter avec eux pour concevoir, créer et gérer votre maison afin qu'elle réponde au mieux à vos besoins.

Pour cela, l'aménageur Territoires 62, un architecte et la ville vous proposent de vous mettre en contact et de vous accompagner dans cette belle aventure. Imaginer

votre futur logement, pourquoi pas envisager des espaces communs (exemple : local vélo), faire des économies financières en ayant recours aux entreprises en même temps ... tout est possible !

La ville va très prochainement organiser une visite d'opération de ce type. Si cela vous intéresse, vous pouvez contacter Sophie MOLLET, responsable du service Projet de Ville-Territoires en Mairie (sophie.mollet@mairie-mericourt.fr) ou Pascale VISEUR (pascale.viseur@mairie-mericourt.fr), chargée du Logement au Cabinet du Maire



Le logement à Méricourt en quelques chiffres

- Plus de 5000 logements
- Plus de 4000 maisons
- Près de 2 500 logements sociaux (31% appartiennent à Maisons et Cités et 36% à la SIA)
- 45 % de locataires, 48 % de propriétaires et 7% de personnes logées gratuitement
- Plus de 60% des locataires habitent leur logement depuis plus de 10 ans
- Près de 400 demandes de logements en 2017 (40% d'attributions)
- La majorité des demandes de logements concerne des types III en individuel
- 70% des demandes sont formulées par des Méricourtois



Soutenir la vie associative,

outil indispensable au dynamisme et au rayonnement d'une ville active



S'investir au sein d'une association, c'est s'ouvrir à l'autre, pratiquer une activité ou encore partager une passion. C'est aussi participer à la vitalité et au bien vivre de sa commune. Lors des vœux, notre maire, Bernard Baude et son équipe municipale ont tenu à mettre à l'honneur et à saluer tous ces acteurs de l'ombre qui œuvrent dans l'ensemble des associations. Les soutenir est une des priorités municipales. Cette volonté politique reflète le rôle indispensable des associations qui contribue au dynamisme et au rayonnement de la ville. Une complémentarité entre municipalité et vie associative indispensable.

Méricourt compte 21 clubs sportifs, soit près de 1 500 licenciés et 500 adhérents au service des sports. Ce bouillonnement associatif repose pour l'essentiel sur l'implication au quotidien des nombreux bénévoles qui donnent de leur temps et de leur savoir-faire afin que leurs activités se développent et pour attirer de nouveaux adhérents. Sans leur implication, leur dévouement désintéressé, rien ne serait possible. La municipalité met à disposition des associations des moyens humains, financiers et logistiques pour la réussite de leurs activités. A Méricourt, la première des aides

passer par des structures sportives modernes et de qualité. Ce sont ainsi plus de 7 000 m² de salles municipales et équipements sportifs en ville qui sont à leur disposition. Chaque club dispose de créneaux horaires bien précis selon un planning d'occupation des salles très serré. Des locaux qui n'ont pas le temps de refroidir lorsque l'on comptabilise un total de 288 heures de prêt par semaine (208 à l'Espace Ladoumègue et 80 au Parc Létoquart), sans compter l'utilisation (également gratuite) pour les scolaires, les collégiens et les éventuelles formations.

Des moyens financiers et humains

Ce sont des moyens financiers et humains qui sont mis à disposition pour entretenir régulièrement les locaux et maintenir en état le matériel qui s'use au fil des ans.

La ville apporte également une aide logistique et pas des moindres avec un service laverie entièrement gratuit (2 lave-linge et 1 sèche-linge au parc Létouquart et 1 lave-linge, 1 sèche-linge à Ladoumègue). Des agents municipaux sont chargés de répondre aux demandes des clubs pour laver maillots, kimonos ou autres équipements.

Lors d'événements sportifs importants (Inter-clubs, départementaux, ré-



Outre les charges liées à l'entretien des structures, la ville s'acquitte chaque mois des factures de chauffage, eau, électricité...

En début d'année, la ville a mis à l'honneur tous les bénévoles de l'ombre par le biais des présidents des clubs sportifs



gionaux, nationaux...) la ville répond favorablement pour le prêt de matériel (tables, chaises, tonnelles, podiums...) mais aussi pour le transport de leur matériel (tatamis, paniers basket, buts...). Des aides appréciées par les clubs qui la sollicitent également pour des coupes, des médailles ou des subventions exceptionnelles afin d'alléger les frais de prise en charge des équipes de secours, par exemple.

Et côté finances, chaque année, le conseil municipal vote une subvention qu'il octroie à chaque association.

Oui, la ville s'attache à soutenir la vie associative, outil indispensable au dynamisme et au rayonnement d'une ville active.



Equilibrer son budget, tout un sport !

Comme chacun le sait, toute association, dite loi 1901, est censée être à but non lucratif, mais le casse-tête des trésoriers et responsables de clubs, reste tout de même de boucler le budget tout en préservant une activité sportive active.

Bien entendu, la subvention municipale allouée est une ressource non négligeable mais ne peut être la seule recette de l'association. Alors pour faire face aux frais inévitables (arbitrages, déplacements, achats de matériel, maillots, stages...) les présidents et trésoriers des clubs s'appuient aussi sur les cotisations, les licences (dont une partie est reversée aux fédérations) et pour soulager les familles, invitent les adhérents à faire la demande d'un Pass'sport, une aide accordée par la Communauté d'Agglomération Lens-Liévin aux moins de 18 ans.

Face aux difficultés rencontrées et pour dénicher d'autres ressources, les responsables des bureaux des clubs ne manquent pas d'imagination, ainsi après les loteries et tombolas, fleurissent depuis quelques années les lotos et concours de cartes.

Enfin, les sponsors, en général pour des jeux de maillots, sont toujours les bienvenus.



Moyens humains, financiers, logistiques mis à disposition par la ville, qu'en pensent-ils ?



Sandrine Marcelle, trésorière du Méricourt Judo :

«Cela nous apporte beaucoup. Le fait de ne pas avoir à louer du matériel, c'est de l'argent injecté dans des activités pour nos judokas. Cela permet aussi au club de faire l'acquisition de matériel comme pour le Cross-training par exemple. Je

peux vous dire que le budget d'un club est toujours au plus serré surtout après la perte de la subvention CALL (aujourd'hui, c'est le Pass'sport, une aide aux familles) et avec la volonté du bureau de maintenir la cotisation annuelle au même tarif que l'année passée. Occasionnellement, on utilise le service laverie. C'est très pratique avec l'avantage d'avoir à disposition une dame de service qui lave et sèche. Oui, toutes ces aides sont un gros avantage pour l'équilibre de notre budget».

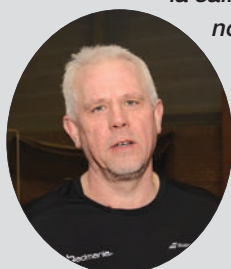
Mustapha Nagi, président du Futsal Association Méricourt :

«Les services mis en place par la Mairie (laverie, prêt de sono, cafetière, tables, chaises...) sont très bénéfiques pour le club. Le lavage des maillots par les dames de service est un gain de temps et surtout d'argent. Cela permet d'être plus concentré sur le plan sportif. Idem pour les prêts de matériel lors des manifestations inter-district et tournois. Le partenariat mairie-ligue également pour la mise à disposition des structures ainsi que pour nous, lorsque nous tenons le stand restauration afin de récolter un peu d'argent pour nos activités».



Michel Pauriche, président du Speed Bad Club :

«Les aides que nous offrent la Mairie sont les bienvenues. A partir du moment où c'est de l'argent que nous n'avons pas à dépenser, c'est positif, puisque cela nous permet de garder notre budget pour les compétitions et pour les jeunes. Avec deux équipes qui évoluent en D2 et D4, il nous faut couvrir les frais de déplacements, d'arbitrage pour certains événements. On participe aussi aux frais d'inscription et à l'achat de volants plumes. J'ajouterai que la ville nous autorise l'accès à la salle de musculation, un plus pour nos licenciés. Enfin, elle nous prête gracieusement et plusieurs fois par an une salle municipale. Ajoutées à la subvention annuelle, ce sont des aides très appréciées».



René Lenne désormais ceinture noire 4e Dan de karaté

Le 17 février dernier, René Lenne, président du Karaté Club, s'est rendu à Escaupont près de Valenciennes pour les examens de passages de grade, organisés par la ligue Hauts-de-France de karaté.

Sept candidats étaient présents pour tenter d'obtenir la ceinture noire 4e Dan. Et c'est avec brio que René Lenne a obtenu ce grade supérieur. «J'avais obtenu le 3e Dan en décembre 2012 et j'ai estimé, qu'après 6 années d'entraînements et de travail acharnés, je pouvais me présenter au passage de grade 4e Dan» explique le président qui aujourd'hui, suite au départ de l'entraîneur Joël Dym, est devenu le plus haut gradé du club. Fier de cette réussite, René Lenne a tenu à remercier fortement Mohamed Mechtoub, «il m'a aidé à me préparer pour ce passage. Je tiens aussi à préciser qu'avec de la volonté, du travail, de l'acharnement, de la persévérance et de l'écoute, rien n'est impossible».

Le F.A.M. développe les équipes jeunes

Le Futsal Association Méricourt compte une quarantaine de licenciés dans ses effectifs qui évoluent dans les championnats de ligue. Si les rencontres masculines et féminines contribuent à la réussite de l'activité, les responsables ont souhaité y associer désormais les jeunes.

Depuis le mois de janvier, le club a mis en place une équipe U8-U9. Ce sont donc 10 jeunes qui sont engagés dans les rassemblements U6-U10 mis en place par la commission Futsal du district. «C'est un début avec les jeunes et notre objectif pour la saison 2018/2019, c'est la création d'une école de futsal» annonce Mustapha Nagi. Et le président du club souhaite aussi pérenniser la place du F.A.M. en championnat de la ligue et engager une équipe réserve constituée de jeunes de 18 à 25 ans.

«Notre idée, c'est également de poursuivre le développement de la pratique du futsal chez les jeunes en créant des créneaux les mercredis après-midi et les samedis matins» insiste encore Mustapha Nagi. «Et tout cela ne peut se réaliser qu'avec des moyens humains et financier (éducateurs formés, partenaires etc.)».

Futsal Association Méricourt : Salle Michel Bernard, Espace sportif Jules Ladoumègue, avenue Jeannette Prin. Entraînements les lundi, mardi et mercredi de 20h00 à 22h00 et samedi de 15h30 à 19h00.





Le Budget 2018 est adopté par la Majorité Municipale

Le budget de notre Ville était voté le 30 mars dernier. Comme les années précédentes, l'équipe municipale a réussi à tenir ses engagements : il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition sur la part communale. C'est la 8e année consécutive que ce véritable défi est relevé pour le plus grand bien du portemonnaie des Méricourtois qui est déjà bien malmené par les mesures gouvernementales. Autre tour de force, les tarifs municipaux des activités de loisirs jeunes, ou la cantine



dans les écoles, n'augmentent pas non plus !

C'est, en effet, un véritable tour de force pour les élus autant que pour les équipes administratives et techniques de la Ville puisqu'ils doivent faire face à la réduction des recettes attribuées par l'État. En clair, la collectivité voit ses compétences augmenter avec moins d'aides nationales.

Le budget comporte deux sections : le fonctionnement pour les dépenses courantes, et l'investissement pour les dépenses pour le patrimoine communal : acquisition de matériel, travaux dans les bâtiments ou encore les travaux de voirie.





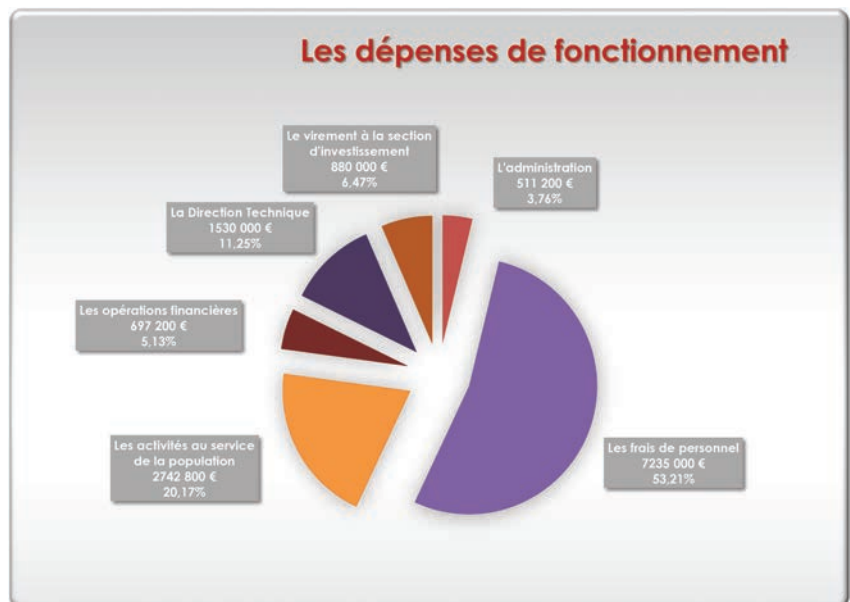
Les recettes de fonctionnement

Les trois taxes payées par les contribuables méricourtois sont la taxe d'habitation, la foncière bâtie et la foncière non bâtie. Ces recettes sont complétées par les différentes subventions et compensations de l'État d'abord, mais aussi de la CALL, du Département, de la Région...

Méricourt reste sage dans ses dépenses et ses ratios de dépenses sont bien en-dessous de la moyenne. Son endettement est maîtrisé et sa dette est sécurisée (il n'y a pas d'emprunt toxique à Méricourt).

C'est cette sagesse dans les dépenses et la qualité de rigueur dans la gestion du quotidien qui permettent à notre Ville d'être raisonnablement audacieuse pour préparer son avenir.

Recettes de fonctionnement		
Dotations d'Etat	6 782 700,00 €	49,89 %
Impôts	4 400 000,00 €	32,37 %
Compensations de la CALL	730 000,00 €	5,37 %
Participation des usagers	600 000,00 €	4,41 %
Participation CAF	342 000,00 €	2,51 %
Reversements et subventions du Département	266 500,00 €	1,96 %
Autres impôts et taxes	273 100,00 €	2,01 %
Subventions de la Région	18 000,00 €	0,13 %
Recettes diverses	183 900,00 €	1,35 %
TOTAL	13 596 200,00 €	100,00 %



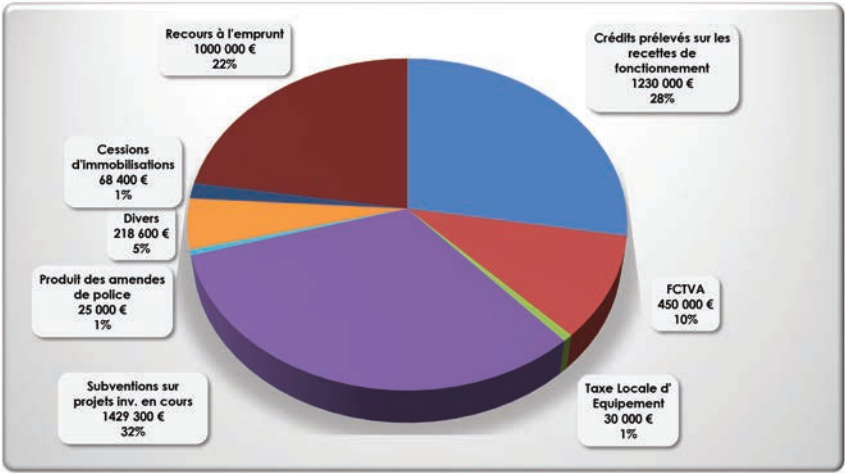


L'investissement : préparer l'avenir

Le recours limité et maîtrisé de l'emprunt, un autofinancement des différents projets à hauteur de 28 %, des subventions importantes liées à la grande qualité de nos projets pour un total de 1,4 millions d'euros (essentiellement pour la construction du restaurant municipal et du nouveau Centre social ainsi que pour les travaux à Ladoumègue), font que Méricourt sait toujours se tourner vers l'avenir. Avec rigueur, mais aussi avec l'audace nécessaire pour offrir aux Méricourtois une grande qualité de service.

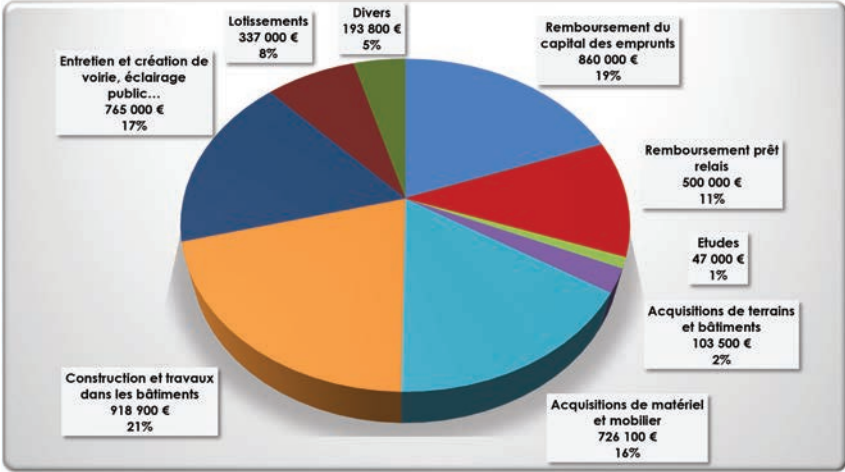
Les recettes d'investissement

Pour un montant total de 4.451.300 €



Les dépenses d'investissement

Pour un montant total de 4.451.300 €



Dépenses			
	euros/hab Méricourt	Moyenne des villes de même taille	% par rapport à la moyenne
Personnel	590	660	- 10,60 %
Charges financières	19	59	- 67,80 %
Endettement	654	918	- 28,75 %
Annuité de la dette	96	134	- 28,35 %



Celui qui plante un jardin, plante du bonheur !

Il y a des endroits où l'on aime se poser, rêver, contempler la nature. L'histoire de notre ville fait que nous n'avons pas hérité de grands espaces naturels. Pour autant des petits écrins de verdure existent ici et là : parcs, jardins, vergers, corridors biologiques, chemins de randonnée, arboretum, squares ... A l'image des villes « éco-jardin », Méricourt est décidément tournée VERT l'avenir...

L'écoquartier du 4/5 Sud représente un vrai « poumon vert » au cœur de la ville. Avec sa Trame Verte généreuse, ses 7 000 arbres plantés sur les espaces publics, il constitue un beau lieu de promenade et de rencontres. Sa proximité avec l'arboretum vient renforcer sa vocation de lieu central où il fait et fera bon vivre. Mais notre ambition au service de l'aménage-

ment d'espaces verts de proximité ne se concentre pas uniquement sur ce site. Notre engagement fait écho dans tous les quartiers de la ville. Cela passe par des espaces de jeux pour enfants (squares Collier, Courty Guy, 3/15...) des sentiers de randonnées (terril, chemin des lapins...), des jardins partagés (ch'bio jardin, bois vilain...), des sites sportifs (Parc Léandre Létoquart, espace sportif...) mais aussi par des lieux dont la vocation est à inventer avec vous à l'image du parc de la Croisette.

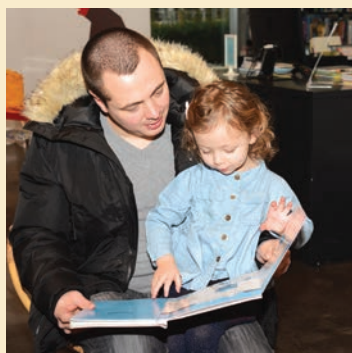
Les beaux jours arrivent alors venez (re)découvrir les espaces publics de notre ville (cf plan détachable page suivante)...

Cultivons ensemble le bonheur !





Moi, ze veux...!



Chaque année en janvier, la ville de Méricourt porte une attention particulière à la petite enfance. Avec le programme «Moi, ze veux... !», La Gare propose un véritable temps fort pour les tout-petits à partager en famille.

Tout un mois rien que pour les tout-petits et leur famille

Un mois pour permettre aux petits et aux grands de faire ensemble, de s'émerveiller ensemble, de rire ensemble, de voir ensemble, d'écouter ensemble... Un mois pour prendre le temps de partager et découvrir ensemble une exposition, un spectacle, un livre.... vivre des émotions et se fabriquer des souvenirs communs.

Un temps fort pour découvrir le monde et grandir

Les activités d'éveil culturel et artistique sont reconnues comme facteur du développement de l'enfant.

Toutes les ressources de la Gare étaient donc réunies pour inviter à la curiosité, à la découverte du monde, à l'imaginaire... Elles permettent d'enrichir et de diversifier la palette des expressions émotives du jeune enfant, et de lui offrir des capacités nouvelles d'exploration du monde.

Donner le goût de la culture sous toutes ses formes dès le plus jeune âge

«Moi, ze veux... ...aller au spectacle ! ...être un artiste ! ... voir une expo ! ...aller au cinéma! ...lire ! ...faire du sport !»

Entre le spectacle «Les Minimondes de Sidonie» par Laure Chailloux, l'exposition «5 saisons ?» du Centre de Créations pour l'Enfance, le baby gym, le ciné bébé, les ateliers d'arts plastiques ou encore conte et musique avec l'école de musique... le programme se voulait volontairement diversifié pour permettre la

découverte et une approche large des pratiques.

A noter cette année, l'intervention de l'école de musique pour accompagner un temps de lecture... moment magique plein de douceur...

Un engagement de la ville de Méricourt en faveur de la petite enfance

L'éducation artistique et culturelle dès le plus jeune âge et pour tous est une priorité pour la ville de Méricourt. Volonté appliquée cette année encore avec la diversité des rendez-vous proposés à l'occasion de ce temps fort et plus particulièrement avec le livre qu'elle offre à tous les enfants, nés ou adoptés, en 2016, en associant les parents au choix du livre. Elle réaffirme ainsi sa volonté de faire du livre un objet du quotidien.

L'Espace Culturel La Gare :



La Gare est plus qu'un espace culturel. Les spectacles, les expositions, les ateliers, les livres, le cinéma... s'y côtoient tout au long de l'année et participent à en faire un lieu de vie, de loisirs, de découverte, de partage et de convivialité...



Entre les spectacles...

L'équipe met un point d'honneur à vous proposer des spectacles qui parlent à tous... des spectacles parfois «dérangeants», ceux qui traitent de questions de société et viennent nous interroger, nous bousculer comme « Le Principe d'Archimède » par la Compagnie Grand Boucan où il est question de la rumeur et de ses conséquences...mais aussi des spectacles drôles comme « Love is on the air » par les Tambours Battants et leurs parodies de l'amour qui a eu lieu en février dernier.

Et n'oublions pas les spectacles pour la famille lors des Vacances à la Gare par exemple ou ceux auxquels peuvent assister les élèves de Méricourt dans le cadre de partenariats avec l'Education Nationale.

... les expositions...

Les murs du Hall de la Gare se couvrent régulièrement d'expositions d'exception. Citons l'exposition « Baker street » du photographe Patrick Devresse, accueillie dans le cadre de PolarLens - exposition en noir et blanc où planaient les ombres de Sherlock Holmes et du Docteur Watson. Mais les plus jeunes ont aussi leurs expositions : les tout-petits dans le cadre du temps fort « Moi ze veux.. ! » en janvier ou actuellement avec « Qui est Sandra Poirot Cherif ? » pour découvrir l'univers de cette auteure et illustratrice de livres pour enfants.

... les ateliers...

Tous artistes en pratique lors d'ateliers où votre créativité s'exprime ! Une fois par mois, ce rendez-vous, à pratiquer en famille, vous est proposé mais

Bienvenue chez vous !



aussi lors des Vacances à la Gare où des artistes vous font découvrir leur univers et vous invite à y participer. Dernier exemple en date : Louise Bronx et ses collages visuels lors des vacances de février.

... le cinéma...

Une fois par mois, les rendez-vous Cinégare et aussi, en famille, un après-midi des vacances, ce sont les Cinévacances, et pour les tout-petits, les cinébébés avec une programmation adaptées aux plus jeunes des cinéphiles.

C'est sans compter désormais avec les cinévacances ou les cinébébés à voir et partager en famille. Et là aussi, les propositions se veulent éclectiques pour répondre au mieux à vos attentes mais surtout permettre une ouverture sur le 7ème art.

...sans oublier les livres, la musique et les films !

La médiathèque de la Gare possède une quantité de livres impressionnante ! Entre romans policiers, d'aventure, documents sur le jardinage ou la peinture, BD, livres jeunesse ou de première lecture, l'équipe se tient à votre disposition lors des petit déjeuners des lecteurs ou les heures du conte pour vous faire découvrir la richesse de son fonds...flânez entre les rayonnages, partez à l'assaut de ces livres qui n'attendent que vous et laissez-vous surprendre ! Et n'oubliez pas le coin CD musique et DVD !

Vous l'aurez compris... l'engagement de la municipalité est de permettre à chacun et chacune d'accéder à la diversité de ce que peut revêtir la cul-

ture : un soupçon de sérieux, de légèreté, des voyages au pays de l'imaginaire, un peu de pratique parfois, et surtout des rencontres...avec nous, avec des artistes, avec le monde qui nous entoure, avec vous.

Mode d'emploi :

Vous souhaitez assister à un spectacle, un film ou participer à un atelier ? Rien de plus simple ! Vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la Gare ou par téléphone au 03 91 83 14 85.

De plus, la plupart des activités sont gratuites tout comme l'inscription à la médiathèque pour les enfants. Alors, n'hésitez pas !

Quand des écrivains en herbe donnent vie à un raton laveur



Depuis le mois de septembre, les élèves de CM2 de l'école Saint Exupéry, emmenés par leur professeur M. Delattre, se frottent à un exercice périlleux mais terriblement réjouissant : écrire un roman policier de A à Z : construire l'histoire, l'écrire et l'illustrer ! L'Espace culturel la Gare a confié aux enfants la mission d'écrire une nouvelle aventure du raton laveur Carlton Heston, déjà héros de trois romans policiers jeunesse parus aux éditions Aconitum.

Trois intervenants à la rescousse

Pour y parvenir, ils sont aidés par plusieurs artistes. Gaylord Kemp, le créateur de Carlton Heston, les accompagne pour des recherches documentaires menées en classe et à la médiathèque. Les enfants ont eu pour mission de faire des recherches et de répondre aux questions en cherchant les réponses dans les livres, les dictionnaires ou sur internet lors de leur venue à la médiathèque. Aline Hottois, alias Nelia, leur apprend à dessiner les personnages pour illustrer le roman, et Michaël Moslonka, les aide à créer l'intrigue et écrire l'histoire.

Et l'histoire dans tout ça ?

Carlton Heston est un raton laveur qui résout des enquêtes policières en Angleterre dans les années 1845-1846. Mais notre héros a le pouvoir de voyager dans le temps, et la classe de M. Delattre a choisi de l'envoyer au temps de la Première Guerre mondiale. Nous ne dévoilerons pas ici les détails de l'histoire que vous pourrez découvrir au mois de septembre prochain à la médiathèque dans le livre qui sera édité !



Les enfants de la «Courte Echelle» rencontrent les Aînés de la Résidence Henri Hotte

Pour la seconde fois, les enfants de la micro-crèche «La Courte Echelle», accompagnés de leurs parents, se sont rendus à la Résidence Henri Hotte afin de partager un après-midi festif avec les Seniors



La rencontre fut riche en émotions et les bambins ont profité de l'attention débordante de ces papis et mamies heureux de les voir s'éveiller joyeusement. Chants, rondes et danses ont rythmé l'après-midi qui s'est terminé par la traditionnelle galette des rois.

Au contact des uns et des autres, les Aînés se sont imprégnés de la vivacité débordante des enfants, ces derniers, satisfaits de l'intérêt qui leur a été porté.

Les parents et professionnels ont longuement échangé sur leur quotidien et partagé de multiples souvenirs.

Au moment du départ, face à l'engouement des participants, les deux structures ont convenu de rencontres intergénérationnelles plus régulières. L'année passée, la chasse aux œufs avait été organisée dans les jardins de la Résidence des personnes âgées et avait remporté un beau succès auprès de tous.

Les deux structures envisagent de mettre en place un jardin-potager à la micro-crèche. L'occasion rêvée pour les plus actifs, de se sentir utiles en partageant leur savoir-faire et leurs souvenirs avec la jeune génération.

Restaurant municipal et centre social d'éducation populaire

Tous sur le pont !

Nous souhaitons préparer l'arrivée du nouvel équipement (qui intégrera une cuisine centrale et ses salles de restauration et un centre social d'éducation populaire) prévue dans quelques mois avec le plus possible de Méricourtois(es). Pour cela nous commençons les rencontres, avec le personnel de la Ville en effet tous les services sont concernés par ce projet. Avec les enfants qui se-

ront en première ligne d'ici quelques mois pour investir ce nouvel équipement. Et puis petit à petit avec les associations, les usagers du centre social Max Pol Fouchet qui devront déménager, les habitants... Pour que nous soyons le plus nombreux possibles à participer à cette aventure.

Nous allons passer bientôt chez vous pour récupérer des vieux ustensiles



Apprendre, oui, mais en mettant la main à la pâte : fabrication de pain avec les 3/4 ans.



Quel chantier ! Les employés municipaux découvrent les lieux.



de cuisines qui ne vous servent plus. Avec les artistes plasticiens nous allons les transformer leur donner une seconde vie en réalisant avec les enfants et les habitants qui le souhaitent des sculptures pour agrémenter le futur équipement.

Durant les dernières vacances, nous sommes partis, avec les enfants des centres de loisirs, à la découverte de notre futur restaurant et de notre futur centre social. Les animateurs leur ont proposé de devenir de véritables petits détectives pour répondre à ces questions : Que veut dire HQE ? Qu'est ce qu'un Ecoquartier ? Qu'allons-nous manger au restaurant ? Comment va être le bâtiment ? Quels métiers sont nécessaires à la construction du bâtiment ? Combien de salles d'activité ?...



Customisation des containers servant à récupérer les vieux ustensiles de cuisine.

Les centres de loisirs sont des moments propices à la découverte, ici on apprend autrement qu'à l'école mais tout aussi sûrement. En fait nous voulons que les enfants apprennent en s'amusant pour qu'ils finissent par s'amuser à apprendre. Et ça marche ! Aux prochaines vacances on s'attaque à la décoration de notre restaurant avec la fabrication de statues menu !

Alors n'hésitez pas à inscrire vos enfants dans les centres de loisirs !





Service Civique

Une mission pour chacun au service de tous

Jehanne, Saadi, Thibault, Maxime, Rachel, Marie, Aurélie, Marlène et Alex, neuf jeunes accueillis en Service Civique au sein de notre commune. Depuis Septembre 2017, vous pouvez les croiser dans notre ville arborant leur jolie tenue rouge.

Le service civique est un engagement volontaire de 6 à 12 mois au service de l'intérêt général. D'une durée hebdoma-



audience du tribunal de grande instance d'Arras)

Ce dispositif, est mené avec notre partenaire; l'Association pour les Missions Civiques et Citoyennes (AM2C), implantée sur Avion.

Cette dernière gère le côté administratif et permet les contacts avec les tuteurs des autres villes: Avion,

Méricourt et Billy-Montigny.

Les jeunes, accueillis en ce moment, travaillent autour d'un projet sur l'environnement (jeu et communication sur l'écoquartier du 4/5 Sud) et sur un livret concernant les activités de la ville. D'autres sont chargés de rompre l'isolement chez les personnes seules, âgées ou en situation de handicap. Le début d'expériences enrichissantes qui se poursuivront par la suite avec d'autres jeunes pour de nouvelles aventures...

Pour tous renseignements sur ce dispositif, contacter Karine au Centre social Max-Pol Fouchet au 03/21/74/65/40 ou Salah à la Maison des jeunes au 03/21/40/42/09.



daire de 24 heures, il est indemnisé 580 euros par mois (473,04 pris en charge par l'état et 107,58 à la charge de l'organisme d'accueil).

Les jeunes peuvent intervenir dans les neuf domaines suivants: culture et loisirs, éducation pour tous, environnement, solidarité, sport, mémoire et citoyenneté, santé, développement international et action humanitaire.

Pendant sa mission, le jeune en service civique bénéficie d'un accompagnement personnalisé pour son projet de vie et de journées civiques et citoyennes à effectuer (brevet de secourisme, participation à la bibliothèque humaine de mobilité, assister à une

La Maison des jeunes derrière les bleus

C'est à l'occasion du match France/Colombie que la Maison des jeunes a proposé une sortie pour cet événement d'envergure au mythique stade de France.

Le club des 11/15 ans ainsi que l'association de football en salle, présidée par Mustapha Nagi, sont investis dans le paysage sportif Méricourtois depuis de nombreuses années. Ils se sont donc rendus au match le 23 mars dernier. Cette sortie exceptionnelle a permis aux jeunes Méricourtois de se rencontrer, d'échanger et peut être de s'engager sportivement dans un club ou vers des loisirs éducatifs et culturels de la Maison des jeunes.

Ce projet n'aurait pu aboutir sans la participation de la commune, du « Projet d'Initiative Citoyenne » (anciennement FPH) et de l'association Futsal Méricourt.

Un bus a été alloué pour l'événement, les places sont vite parties. Une prochaine sortie sera sans doute proposée pour pouvoir contenter les enfants



Des séances d'initiation sportive à l'Espace sportif Jules Ladoumègue sont proposées en direction des jeunes majeurs (les mardis et jeudis de 14h à 16h). Pour s'inscrire, rien de plus simple, un certificat médical et une tenue de sport.

Une maison des jeunes active

La Maison des Jeunes accueille les jeunes de 16 à 18 ans chaque mercredi (14h-17h) et durant les vacances scolaires (inscriptions au Centre social d'éducation populaire Max-Pol Fouchet). Une PS4, une table de tennis de table, un billard et un baby-foot vous attendent !

Un travail d'accompagnement individualisé est proposé aux jeunes majeurs, notamment pour des démarches administratives, d'orientation vers un service compétent ou simplement pour discuter autour d'un café et parfois aboutir sur un projet concret.

Un compte Facebook a d'ailleurs vu le jour (Maison des jeunes) pour permettre aux différents publics de pouvoir suivre la Maison des jeunes

au quotidien ! Plus de 400 personnes nous suivent déjà !

Le studio d'enregistrement au sein de la MJ, dédié à la MAO (Musique Assistée par Ordinateur), accueille les adultes à travers un projet d'application Smartphone gratuit (application CityTour en lien avec le collectif «Si on faisait un bout de chemin ensemble ?») mettant en avant l'Histoire de Méricourt à travers un parcours de 8 kilomètres pour découvrir notre Ville hier, aujourd'hui et demain avec le futur écoquartier. Le studio permet d'enregistrer les voix des Méricourtois et de les intégrer à l'application. Cette activité est encadrée par Jeremy Suerinck alias Tasmy.

Entre la maison des jeunes et vous, il n'y a qu'un pas, FRANCHISSEZ LE !



n'ayant pu profiter de celle-ci.

La Maison des jeunes propose également aux différentes écoles de la ville, la possibilité d'enregistrer leurs projets (chorales, chansons...). L'idée est de conforter les acquis pour les uns et de susciter l'esprit de groupe pour les autres, sans oublier les bienfaits apportés pour les élèves (cohésion de groupe, diction, etc.).

La MJ accompagne l'association Hip-Hop Merry-Crew à travers leurs projets d'autofinancements (Battle-circus, Hip Hop Performances, vide-dressing, soirée dansante...).



D'importants travaux réalisés pour que naisse la future

Encore un peu de patience, le temps d'achever les derniers travaux d'aménagement et l'épicerie de la solidarité ouvrira ses portes. Après le départ des soldats du feu de leur caserne située avenue de Flöha en 2016 et qui a abrité la solidarité des pompiers durant 28 ans, c'est sans équivoque que notre maire, Bernard Baude, et son équipe municipale ont souhaité y installer une épicerie de la solidarité. Seulement depuis un an, un important chantier s'est organisé pour transformer cette bâtisse.



Aux services techniques de la ville, autant dire qu'il y a de quoi faire pour la bonne trentaine de personnes qui s'articule autour de trois pôles : Environnement (espaces verts, propreté, voirie), Événementiel (fêtes, cérémonies) et Patrimoine (entretien bâtiments). Chaque jour, de la réfection d'un petit nid de poule sur un trottoir au pilotage d'une opération d'envergure comme la future épicerie de la solidarité, les services techniques sont de tous les chantiers municipaux. Une véritable entreprise au cœur de la ville qui regroupe différents corps de métier et une multitude de compétences parmi les agents. Début 2017, l'idée part de la reconversion d'un bâtiment municipal de 180

m2. «Un minimum pour créer cette épicerie de la solidarité. Elle apportera sur le volet social un complément pédagogique, d'accompagnement et de solidarité» explique Frédéric Termine, directeur des services techniques. «Pour soulager les activités autour de la maison de la solidarité, le souhait est d'offrir un lieu plus adapté avec un meilleur accueil des bénéficiaires tout en élaborant quelque chose qui soit complémentaire aux bons alimentaires».

Un maximum de travaux exécutés en régie

Le besoin établi, une étude sur la fonctionnalité a été faite sur une épicerie et un lieu de stockage pour les associations caritatives. Il faut

par les agents municipaux épicerie de la solidarité



tervenues pour les menuiseries extérieures, le bardage et la climatisation» précise le directeur technique.

Mêmes contraintes que les entreprises

«Un bureau d'étude a été sollicité pour certaines vérifications et avoir un regard sur l'ensemble des normes comme celles liées aux risques d'incendie. Un contrôleur technique a validé toutes nos opérations afin d'être dans la conformité» ajoute Olivier Brouillard, Responsable technique des bâtiments et chef du chantier.

Tous ces travaux sont réalisés dans un grand respect de la réglementation, avec la même qualité et les mêmes contraintes que les entreprises.

«Au départ, Il y a eu présentation du projet avec le souhait que ce soit fait en régie. Les agents ont été de suite intéressés, motivés, avec une fierté de pouvoir le faire. Nous n'en sommes pas à notre première reconstruction, mais là, c'est le plus important qu'on



n'ait jamais fait. C'était donc un grand défi à relever» souligne le directeur technique.

C'est en connaissance des capacités des agents que cela a permis d'envisager en régie (gain de temps et économies pour la collectivité) ce chantier avec ces complexités. «Les compétences, on savait qu'elles étaient là et dans tous les corps de métiers. A la ville de Méricourt, nous sommes des bâtisseurs».

également du rayonnage, des espaces pour pouvoir délivrer, pour gérer cette logistique, son fonctionnement et pour permettre d'organiser des moments de rencontres et de partages. «Il est aussi prévu un point d'eau (sanitaire-douche) pour la prise en charge de personnes en grande précarité».

Tout cela a été confié à un architecte qui, au regard du bâtiment, a remis en place toutes ces fonctions pour définir le projet. Un permis de construire a été déposé et pour répondre à ce projet, le choix a été de favoriser le plus possible la régie.

«Nous avons poussé les curseurs le plus loin possible pour faire exécuter le maximum de travaux par nos services. Seules, trois entreprises sont in-



Le chantier au fil des mois

C'est un chantier démarré en avril 2017 pour reconstruire un bâtiment dans une enveloppe métallique existante et embellir la façade par un bardage bois.

Tout a été rasé et désossé. A l'intérieur ne restait plus que la dalle et l'ossature. L'objectif était de mettre le bâtiment aux normes actuelles des performances énergétiques parce que celles de 1988 ne correspondaient plus.

Neuf agents, encadrés par Frédéric Termine et Olivier Brouillard, ont relevé le défi, main dans la main, pour adapter et être conforme aux normes actuelles sur une structure qui a aujourd'hui 30 ans.

Il a fallu réfléchir pour travailler sur une pièce large sans pilier central afin d'ouvrir un espace libre de 55 m², pour recréer des supports sans toucher à la charpente métallique, pour trouver une solution technique et réaliser un plancher etc.

La grande motivation des équipes (maçon, carreleur, plâtrier, électricien, soudeur, plombier, peintre...) a permis de faire de belles économies sur la main d'oeuvre de ce chantier qui aura coûté 100 000 euros et qui arrive à son terme au bout de 1400 heures de travail.

Restera les aménagements (mobilier, rayonnage etc.) à finaliser en ce mois d'avril.





Bientôt l'épicerie de la solidarité ouvrira ses portes

Encore un peu de patience et l'épicerie de la solidarité ouvrira ses portes. Voulue par la Municipalité, organisée et gérée par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), cette épicerie proposera un accompagnement alimentaire innovant et un environnement convivial à l'écoute des personnes bénéficiaires.

Avec un accueil, un accompagnement personnalisé, au cas par cas, les agents municipaux et les bénévoles seront là pour aider à remplir son panier, étudier ensemble les dépenses... Plein d'imagination et de bonne volonté, le service proposera différentes animations. En bref, un peu plus de chaleur humaine afin de donner un sens à l'aide alimentaire en complément de l'excellent travail

déjà réalisé par les associations caritatives.

Une salle va permettre de proposer de l'activité, de l'accompagnement et pourquoi pas un peu de cuisine ensemble pour des moments de rencontres et de partages.

TRIBUNE **libre**

Suite à la modification du règlement intérieur tel qu'il a été défini lors de la séance du Conseil Municipal du 12 Juin 2014 et en vertu de la démocratie locale, Monsieur le Maire a proposé aux têtes de listes composant le Conseil Municipal un espace réservé à l'expression libre.

Les contributions publiées dans cette page n'engagent pas la rédaction de Méricourt Notre Ville. Les textes sont reproduits in-extenso.

Pour la Liste d'Union de la Gauche

POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Lors de notre dernier débat d'orientation budgétaire, nous avons, une fois de plus, fait ce constat amer : la baisse des dotations d'État tente d'étouffer notre Ville de Méricourt, tout comme les autres collectivités locales de notre bassin minier. Nous avons déjà dit par le passé, mais nous le répéterons encore puisqu'il est inadmissible de laisser une population en souffrance alors que les bénéfices des plus grandes entreprises françaises (CAC 40) ont battus (encore) des records. Sous le règne de M. Macron, il faudrait se résigner à attendre que tombent les quelques miettes laissées par ces fameux «premiers de cordée».

En attendant ces miettes, si elles arrivent un jour, l'État, après avoir cassé le Code du travail, prétend vendre NOS «bijoux de famille». Après les autoroutes payées par nos impôts et livrées désormais aux grands groupes privés, voilà qu'on livre en pâture La Française des jeux, Aéroports de Paris... aux appétits de la finance. Et sans parler de la SNCF, dont le démantèlement a été entrepris voilà déjà plusieurs années, et qui devrait accepter sans dire de recevoir le coup de grâce et tomber définitivement dans la jungle brutale de la concurrence et du service rendu aux seuls actionnaires privés. Même l'Allemagne, pourtant citée en exemple, ne s'est pas résolue à aller jusqu'à cette extrémité pleine de périls pour les usagers.

À Méricourt, me direz-vous, on n'y peut pas grand-chose.

Et pourtant ! C'est bien l'idée même du grand service public que nous défendons au quotidien avec l'ensemble des Services Municipaux. D'ailleurs, je me dois ici de remercier vivement le Service financier de Méricourt qui, je le sais, n'a pas lésiné sur ses efforts, et son temps, pour boucler un budget dans une situation contrainte et qui a su traduire la volonté de la majorité municipale.

Et pourtant ! Ces dernières vacances scolaires montrent que nous sommes encore capables de proposer des centres de loisirs accueillants et profitables à la jeunesse ; d'offrir des activités et des services à nos Aînés ; notre Service des Sports regorge d'activités diverses ; notre médiathèque La Gare organise sans arrêt des spectacles et des activités de qualité ; nos Services Techniques assurent au quotidien un travail acharné pour rendre notre Ville toujours plus belle, plus vivante.

L'esprit du Service Public n'est pas mort à Méricourt.

Olivier LELIEUX
Liste d'Union de la Gauche
«Ensemble pour Méricourt»

Pour la Liste du Front National

LE MÉPRIS ET L'INCOMPÉTENCE DES COMMUNISTES

Lors du récent débat d'orientation budgétaire, le président du groupe communiste a prouvé la déconnexion du groupe majoritaire d'avec la réalité. Olivier Lelieu a en effet affirmé : « Lors de l'élection présidentielle, nous avons eu à choisir entre l'incompétence crasse et la banque Rothschild, entre les haineux et les enthousiastes du Cac 40. » Au vu des résultats de sa politique dans notre ville, c'est en connaissance que M. Lelieu parle d'incompétence : 22 % de chômage, population en baisse, revenu médian bien inférieur à la moyenne nationale, hausse continue du nombre de bénéficiaires du RSA, logements à l'abandon dont l'occupation illégale par des clandestins ou Roms est tolérée par la Mairie... Autant d'éléments qui démontrent le peu d'intérêt d'Olivier Lelieu pour notre population, qui a voté à plus de 58 % pour Marine Le Pen lors de la Présidentielle. Les communistes, eux, n'ont pas atteint 5 % : insuffisant pour autoriser les membres de la majorité municipale à donner des leçons de morale ou à se croire au-dessus de leurs concitoyens. En 2020, les Méricourtois sauront juger dans quel camp se trouvent les incompetents !

DASSONVILLE LAURENT PRESIDENT DU GROUPE FN

Pour la Liste d'Union de la Droite et du Centre

SOUS LA FRANCE MACRONIENNE

Sous Macron, la nouvelle devise de la France est : "Prendre aux pauvres pour donner aux riches". Certains diront qu'il supprime la Taxe d'habitation, qu'il baisse les impôts... mais à côté de ça les augmentations de votre quotidien, EDF, CSG... là où un retraité qui a travaillé toute sa vie et se voit amputé de centaines d'euros par an pour être solidaire de l'inter-générationnel, de qui se moque-t-il ? Il est certain que pour l'épouse retraitée de l'Elysée, ce ne sont pas ses préoccupations.

Macron c'est aussi la baisse des dotations d'Etat qui permettent pour une large part au fonctionnement de la commune, or celles-ci baissent, les communes sont asphyxiées d'autant plus qu'elles ne sont pas sûres de récupérer 100% de la Taxe d'Habitation. Le budget 2018 a été voté par la majorité communale... Des dépenses courantes et habituelles pour la ville étant donné que le restaurant scolaire et le centre social mettent un frein à l'investissement.

Nous avons toujours soutenu ce projet de restaurant pour le bien-être des enfants et pour les conditions de travail pour le personnel communal ! Mais vous parents, avez-vous déjà pensé que vos enfants de 3,4, 5 ans vont avoir à faire, pour certains, 20mn de route pour aller et autant au retour... à pied... et par tous les temps ? Je crois que ça mérite réflexion.

Je dis tranquillement aux Méricourtois "crasseux" qui déposent auprès des containers et non dedans, qui profitent des encombrants pour en mettre partout dans la ville sachant que Nicolin ne ramasse plus tout comme avant, ce sont les agents de la ville qui se payent le travail, donc un peu de respect pour ces travailleurs ! Merci.

Enfin ce n'est juste que ma façon de penser !

Daniel SAUTY
Pour l'Union de la Droite et du Centre

recycl'art

ou comment faire du neuf avec du vieux
avec *Alexis*

Appel aux dons

Vous avez une grande gamelle dont vous ne savez que faire...
Vous êtes l'heureux propriétaire d'une vieille casserole
ou de nombreux ustensiles un peu louches...

N'en jetez plus ! Nous prenons tout !

Des ateliers de recycl'art vont être proposés aux enfants durant les vacances d'Avril...
Le challenge consiste à créer des éléments décoratifs pour le futur restaurant municipal.
Nous avons besoin de vous pour récupérer tous ces ustensiles de cuisine qui,
après une vie bien remplie, encomrent vos placards.

Apportez-les nous jusqu'au 21 Avril 2018 !

Plus de 10 points de collecte :

La Mairie - Le Centre Social d'Education Populaire
L'Espace Ladoumègue - Le Parc Léandre Létouquart
Le CCAS - La Maison des Jeunes - La Cyber Base
La Résidence Henri Hotte - L'Espace Culturel La Gare
Les Services Techniques - Les Centres de Loisirs



**Renseignements : Centre Social au 03 21 74 65 40
Cabinet du Maire au 03 21 69 92 92**

marchés aux puces 2018 **ville de Méricourt**



MAI

● Jeudi 10 Mai de 9H00 à 17H00 :

Avenue J. Prin, rue P. Simon, Roberval (en partie),
Parking Espace Ladoumègue

Organisé par les «Débrouillards» (Inscriptions : Club «Les Débrouillards»,
Tél. 06 19 78 83 46) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

● Dimanche 13 Mai de 8H00 à 17H00 :

Places Jean Jaurès et de la République, Avenue Le Gentil,
Rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Condorcet

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose
(Inscriptions : Centre Social d'Education Populaire Max-Pol Fouchet les
lundi, mardi et vendredi de 15H00 à 17H00) à partir du 3 avril 2018
Tarif : 5 euros les 5 mètres

JUIN

● Dimanche 3 Juin de 8H00 à 17H00 :

Rue des Ecoles, cour de l'Ecole Mermoz, Place Germinal
et Allée vers Place Germinal

Organisé par l'Association «Mermoz en Famille» (07 71 79 79 62 ou
07 67 93 27 82) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

● Dimanche 24 Juin de 8H00 à 18H00 :

Rue M. Altazin

Organisé par l'Association «Cœurs Joyeux» (03 66 63 36 42 ou
06 42 79 93 67) - Tarif : 5 euros les 4 mètres

JUILLET

● Dimanche 15 Juillet de 8H00 à 17H00 :

Rue P. Simon (jusqu'à l'angle de la rue Roberval, Avenue J. Prin
(jusqu'à l'angle rue Roberval), Parking Ladoumègue

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose
(Inscriptions : à partir du 4 Juin 2018 les Lundi, Mardi et Vendredi au
Centre Social d'Education Populaire Max-Pol Fouchet de 15H00 à 17H00
- Tarif : 5 euros les 5 mètres

AOÛT

● Dimanche 19 Août de 9H00 à 17H00 :

Avenue J. Prin, rue P. Simon, parking Ladoumègue

Organisé par le Club des Débrouillards (Inscriptions au club au
06 19 78 83 46 ou 06 77 03 74 12) - Tarif : 5 euros les 5 mètres

SEPTEMBRE

● Dimanche 23 Septembre de 8H00 à 17H00 :

Places Jean Jaurès et de la République, Avenue Le Gentil,
Rues Mirabeau, Voltaire, de la Gare et Condorcet

Organisé par le Comité de Soutien et de Lutte contre la Mucoviscidose
(Inscriptions : au Centre Social d'Education Populaire Max-Pol Fouchet
les Lundi, Mardi et Vendredi de 15H00 à 17H00) à partir du 31 Août 2018
Tarif : 5 euros les 5 mètres